

Le président du conseil général a été reçu hier au ministère de l'Économie

Emprunts toxiques : Troussel « rassuré » par Bercy

« **R**assuré mais vigilant ». Le président PS du conseil général Stéphane Troussel est sorti soulagé après une réunion de 1 h 30 qui a eu lieu hier après-midi à Bercy avec le cabinet du ministre de l'Économie Pierre Moscovici au sujet des emprunts structurés dits toxiques. Echaudé par l'appel suspensif de la banque Dexia* contre le jugement de Nanterre, qui condamnait la banque à appliquer le taux légal (0,04 % à ce jour) à trois prêts du département, l' élu s'était alarmé ces derniers jours de la possible adoption d'une loi qui aurait limité les dégâts pour les ban-

ques au détriment des collectivités. « Le cabinet du ministre nous a clairement assuré qu'il n'y aurait pas de loi pour amnistier les banques et les dégager *a posteriori* de leur responsabilité » souligne Stéphane Troussel, invité au sein d'une délégation de l'association Acteurs publics contre les emprunts toxiques (Apcet).

Sur le milliard d'euros de dette du département, plus de la moitié est encore constituée d'emprunts à risque, contre 92 % au 1^{er} janvier 2009. Neuf sont des contrats Dexia qui représentent le tiers de la dette. « Le ministre va demander aux banques de présenter des offres sérieuses et

attractives pour qu'un dialogue s'engage, souligne Stéphane Troussel. Car nous n'avons jamais refusé de négocier mais jusqu'ici tout ce qui nous a été proposé est inacceptable ». L' élu a également demandé à ce que soit abondé de 300 M€ le fonds d'aide aux collectivités locales touchées par les prêts toxiques actuellement doté de 50 M€.

■ Une rencontre « technique » programmée

Une prochaine rencontre pourrait avoir lieu dans trois semaines à Bercy pour examiner les solutions techniques proposées. Car le temps presse. Les collectivités qui n'ont

que jusqu'au 17 juin pour porter plainte. Mercredi dernier, la Sfil, héritière de Dexia,* a déjà lâché du lest, annonçant qu'une enveloppe de 1 Md€ serait affectée pour alléger les nombreux prêts sensibles qu'elle gère. Dans ce dossier épineux, le président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone pèse de tout son poids. En 2009, alors président du conseil général du 93, c'est lui qui avait lancé la croisade contre les prêts toxiques.

JULIEN DUFFÉ

*La Société française de financement local (Sfil), détenue à 75 % par l'État, a hérité des emprunts structurés — dits toxiques — de Dexia, démantelée.